



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org
Facebook : @ceasmayenne

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Virginie Amirbaccasse,
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



Gérontologie

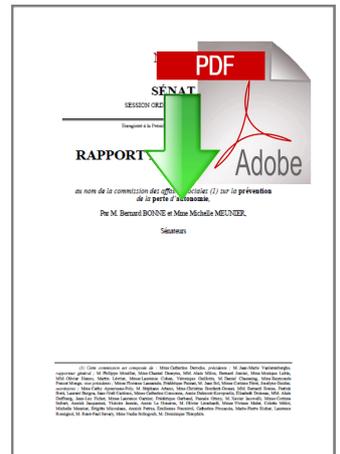
Rapport sénatorial de Bernard Bonne et Michelle Meunier Maintien à domicile : prévention de la perte d'autonomie

Dans un rapport d'information de mars 2021 au nom de la Commission sénatoriale des affaires sociales – dont Élisabeth Doineau est membre –, Bernard Bonne (Loire, Les Républicains) et Michelle Meunier (Loire-Atlantique, Parti socialiste) dressent un état des lieux et formulent des propositions sur la prévention de la perte d'autonomie.

Parmi les personnes entendues, on relève Olivier Richefou, président du Conseil départemental, avec Anne Dauzon, directrice adjointe de la Maison départementale de l'autonomie, et deux autres techniciennes. Dans un chapitre consacré à l'organisation de l'accompagnement, la Mayenne est d'ailleurs mise en avant dans un encadré sur la Maison départementale de l'autonomie. Rappelons qu'elle est exemplaire par son guichet unique pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, et par l'ensemble des services qu'elle regroupe, ce qui permet de « proposer aux personnes une aide graduée selon les besoins ».

Sur le champ de la prévention de la perte d'autonomie et comme étant dans le collimateur des deux parlementaires, on peut citer la multiplicité des acteurs et le manque de coordination ; des outils de diagnostic insuffisamment opérationnels (cf. grille Aggir) ; l'insuffisance de la politique d'adaptation des logements au vieillissement ; ou encore les lacunes dans le fonctionnement des conférences des financeurs.

Dans les propositions, les deux parlementaires insistent pour qu'enfin soit pris le « virage domiciliaire », ce qui implique, d'une part, à court terme, l'arrêt de la construction d'Ehpad⁽¹⁾ et, d'autre part, le développement à la fois des résidences autonomie et de l'habitat inclusif. Dans ce scénario, les établissements s'ouvrent « sur l'extérieur » ; le soutien aux aidants est renforcé ; en outre, est systématisée une visite de prévention à domicile, à 75 ans, pour réaliser un bilan complet de la personne avec différents professionnels, tels infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes et/ou psychologues.



Santé publique

Une réponse à l'évolution des besoins de santé La pratique avancée en soins infirmiers

Sous réserve d'avoir au minimum trois ans d'exercice professionnel et au terme de deux années d'études diplômantes (grade universitaire de master), les infirmiers ont aujourd'hui de nouvelles perspectives de carrière en élargissant leurs compétences dans le champ clinique.

(1) – Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Mission locale de la Mayenne

La Mission locale de la Mayenne a tenu son assemblée générale en visioconférence le 19 mai. La crise sanitaire peut fragiliser les jeunes, mais divers programmes se sont mis ou se mettent en place pour renforcer la lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement des jeunes dans leur orientation, l'aide des demandeurs d'emploi à se former et s'insérer.



« L'ADN de la Mission locale, a souligné la présidente, Marie-Noëlle Tribondeau, c'est l'accompagnement global des jeunes franchissant les portes des permanences pour tenter de résoudre, avec eux, les difficultés du quotidien, véritables freins à l'accès à la formation et à l'emploi. Cela passe par l'écoute, l'accompagnement parfois renforcé, la mobilisation des jeunes sur les actions proposées et leur valorisation en tant qu'acteurs de leur projet de vie ».

L'offre de services s'inscrit dans un accompagnement global pouvant prendre en compte les problématiques personnelles d'orientation, de formation et d'emploi, mais aussi de mobilité, de budget, de logement, de santé et même de loisirs et de citoyenneté.

En 2020, avec ses 45 salariés et personnes mises à disposition, la Mission locale a accompagné près de 3 300 jeunes, dont environ 1 400 pour un premier accueil.

Site Internet de la Mission locale : <https://www.emploi-des-jeunes53.org/>

À découvrir sur le site Internet du CÉAS : « 1988 – Une Mission locale créée à Laval – Lutter contre l'exclusion des jeunes » : <https://www.ceas53.org/uploads/pdf/Histoire%20et%20patrimoine/1988-une-Mission-locale-creee-a-Laval-Mars-2005.pdf>

« 1988 – Une Mission locale créée à Laval – Lutter contre l'exclusion des jeunes » : <https://www.ceas53.org/uploads/pdf/Histoire%20et%20patrimoine/1988-une-Mission-locale-creee-a-Laval-Mars-2005.pdf>

La pensée hebdomadaire

« Il est plus facile de babiller sur les plateaux de télévision plutôt que de s'échiner à assembler des mots par écrit. Il est plus valorisant dans une société du paraître d'être qualifié d'expert sur un bandeau de chaîne d'information continue que d'être reconnu grâce à un lumineux article. Ainsi l'arrêt de [la publication] Débat marque la fin de l'intellectuel français. Celui qui pense au lieu de réagir. Celui qui s'arrête sur un sujet et le creuse. Par écrit. L'intellectuel a perdu face à l'expert télévisuel ou celui des réseaux sociaux. »

Javier Garcia, professeur de lettres-histoire et culture générale, « L'arrêt de la revue "Le Débat" marque la fin de l'intellectuel français » (« Idées », *Le Monde* du 5 septembre 2020.

La seconde année d'études est centrée sur des enseignements en lien avec l'une des quatre options possibles : pathologies chroniques, oncologie, maladies rénales, santé mentale et psychiatrie.

Une fois formés, les infirmiers peuvent renouveler, adapter voire prescrire des traitements ou des examens, assurer une surveillance clinique, mener des actions de prévention ou de dépistage. Cela s'effectue en accord avec des médecins qui leur confient le suivi de certains de leurs patients dont l'état de santé est stabilisé, et à condition qu'ils exercent au sein d'une équipe de soins (en maison ou centre de santé, en établissement hospitalier ou médico-social).

La pratique avancée en soins infirmiers vise à réduire les délais d'accès à une prise en charge. Elle constitue « une nouvelle réponse pour accompagner l'évolution des besoins de santé de la population, notamment ceux liés aux maladies chroniques et au vieillissement ». En d'autres termes, l'objectif est également de lutter contre la désertification médicale dans certains territoires en permettant aux médecins de retrouver du « temps médical ».

Dans l'Ouest, il est notamment possible de se former à Angers / Tours, à Nantes, à Rennes...



Aide à domicile : le « 44 » passe avant le « 43 »

Le *Journal officiel* du 23 juin a publié un arrêté du 16 février 2021 qui étend, à toutes les associations d'aide à domicile, l'avenant 44 du 30 avril 2020 qui porte la valeur du point à 5,50 euros au 1^{er} janvier 2020 (contre 5,38 euros auparavant). L'Adedom, la FNAAFP/CSF, l'Una et l'Union nationale de l'ADMR étaient déjà concernés par cet avenant. Par contre, l'avenant 43 sur les classifications et les rémunérations dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) est toujours en attente d'agrément.

www.ceas53.org

« [Alerte à Taishan... Flamanville n'est pas loin !](#) » (21/06/2021) – rubrique « Publications », « CÉASsment vôtre ! »

EDF et sa filiale Framatome développent à travers le monde leur technologie des EPR (*European Pressurized Reactor*) qui constituent une troisième génération de réacteur nucléaire. Mises en service en 2018 et 2019, seulement deux centrales nucléaires avec un réacteur de type EPR sont actuellement en activité, en l'occurrence à Taishan, dans le sud de la Chine.

[Lire la suite](#)